

DÉCISION DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE ET DE SIGNATURE DU MINISTÈRE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

NUMÉRO UNIQUE D'IDENTIFICATION: AD-SG-0923

I. Cadre de la décision

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 03 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française :

```
Art. 33, al. 1, 1°
Art. 33, al. 2
Autre(s) texte(s) juridique(s):
Acte de délégation préalable (en cas d'absence ou d'empêchement):
```

II. Identification

A. L'autorité délégataire qui décide d'accorder délégation

- Entité : Direction générale du Budget et des Finances - Service général du Budget (DGBF-SGB)

- Rang et/ou fonction : Directrice générale adjointe

- Nom et prénom : SERVAIS Florence

B. Le subdélégataire qui reçoit délégation

Entité : Service du Suivi du Budget (DGBF-SGB)

Rang et/ou fonction : Attaché

- Nom et prénom : BEN HADI Omar



III. Compétence(s) déléguée(s)

Décrivez-la ou (les) compétence(s) déléguée(s) dans le cadre de la ou des base(s) légale(s) précitée(s) et précisez les articles visés.

TABLEAU 1 : compétences à effets internes

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	r · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Art. 33, al. 1, 1°	Accorder aux membres du personnel relevant de leur autorité, les congés annuels de vacances, les congés pour motif impérieux d'ordre familial, les congés de circonstances et pour force majeure et les congés exceptionnels

TABLEAU 2 : compétences à effets **externes** (affectent les tiers)

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	Description de la compétence à effet EXTERNE
/	/

IV. Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement

(Facultatif - les suppléants éventuels recevront copie de la présente)

En cas d'absence du subdélégataire la(les) compétence(s), sera(ront) exercées par le suppléant n°1 :

- o Entité:
- O Rang et/ou fonction:
- O Nom et prénom :

Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

En cas d'absence du subdélégataire et du suppléant n°1, la(les) compétence(s), sera(ront) exercées par le suppléant n°2 :

- o Entité:
- O Rang et/ou fonction:
- O Nom et prénom:



Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

En cas d'absence du subdélégataire et des suppléants n°1 et n°2, la(les) compétence(s), sera(ront) exercées par le suppléant n°3 :

- o Entité:
- O Rang et/ou fonction:
- O Nom et prénom :

Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

En cas d'absence du subdélégataire et des suppléants n°1, n°2 et n°3, la(les) compétence(s), sera(ront) exercées par le suppléant n°4 :

- o Entité:
- O Rang et/ou fonction:
- O Nom et prénom :

Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

V. Précisions complémentaires et définition des termes de l'absence

Indiquez, le cas échéant, d'autres informations utiles à la clarification des attributions déléquées.

VI. Durée de la délégation

A défaut de préciser la date d'entrée en vigueur de l'acte de subdélégation, celui-ci sera réputé entrer en vigueur à dater de sa signature.

- Date d'entrée en vigueur :
- Date de fin (facultatif):

Date et signature du subdélégataire

Date et signature de l'autorité délégataire



Omar BEN HADI Signature simple 11/01/2023 14:19:46

